PRÉFET
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
OUEST

Liberté
Égalité
Fraternité

Préfecture de zone SGAMI Ouest

ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ POUR L'OBTENTION DES DOSSIERS TECHNIQUES (documents confidentiels)

L'ILE D'YEU (85)
travaux de de rénovation des bâtiments de la brigade territoriale de gendarmerie de l'île d'Yeu.

A transmettre via le bouton « poser une question » sur le lien de la consultation du site de la PLACE :

https://www.marches-publics.gouv.fr

Dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur en matières de données confidentielles, la personne ci-après désignée :

NOM.....

Prénom :

Né(e) le :..... à

déclarant avoir toute autorité pour agir en tant que *(fonction dans l'entreprise)** :.....

.....

au nom de la société :

Raison Sociale :.....

Adresse :.....

Code postal et ville :.....

Téléphone :.....

Courriel :.....

SIRET :.....

s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la non divulgation d'informations confidentielles qu'elle viendrait à connaître dans le cadre l'opération en objet.

CECI ÉTANT PRÉALABLEMENT EXPOSÉ, IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

1.Informations confidentielles.

Pour les besoins du présent Engagement, sont considérées comme confidentielles les informations

communiquées dans les pièces présentées en objet.

2. Engagements de confidentialité.

Le candidat s'engage, sous réserve des stipulations du paragraphe 3 ci-dessous :

a) à prendre toutes les mesures de précaution et de protection pour conserver les Informations Confidentielles comme telles, et à ne pas les divulguer, les copier, les reproduire ou les diffuser en tout ou partie à quiconque, sans accord écrit préalable du Maître d'ouvrage ;

b) à ne pas utiliser les Informations Confidentielles, en tout ou partie, à d'autres fins que celles relatives à l'exécution du marché public ;

c) à s'assurer que chaque personne à qui le candidat a transmis des Informations Confidentielles soit avisée du contenu du présent Engagement et reçoive instruction de considérer comme strictement confidentielles lesdites informations qui lui auront été transmises et d'en maintenir la confidentialité en respectant les engagements prévus au titre du présent document.

Le candidat se porte garant de la bonne exécution de l'obligation de confidentialité pour les personnes auxquelles il aura communiqué l'information.

3. Propriété des Informations Confidentielles.

Toutes les Informations Confidentielles et leurs reproductions, sur quelque support que ce soit, transmises par le Maître d'ouvrage resteront la propriété de celui-ci.

4. Restitution des documents.

A l'issue de la procédure de passation, en l'absence d'offre ou en cas de rejet des offres le candidat s'engage à ne conserver aucune copie des Informations Confidentielles transmises par le Maître d'ouvrage en procédant à la destruction desdites Informations Confidentielles.

6. Responsabilité.

Le candidat reconnaît également avoir été informé qu'un manquement à cette obligation de confidentialité engage pleinement sa responsabilité.

7. Droit applicable et juridiction compétente

Cet Engagement est régi, pour sa validité, son existence, son interprétation et son exécution, par le droit français. Tout différend concernant la validité, l'exécution ou l'interprétation du présent Engagement sera de la compétence des tribunaux français.

Après avoir pris connaissance de cet engagement, le demandeur sollicite les dossiers techniques de la consultation.

Ce document sera envoyé au candidat via le profil acheteur Place (https://www.marches-publics.gouv.fr), après réception du présent document dûment signé.

Fait à ,le

Nom et qualité du signataire, précédés de la mention manuscrite « lu et approuvé